## Assemblée générale annuelle samedi 7 octobre 2023

« S'inspirer et inspirer »



Inscriptions requises au plus tard le 27 septembre 2023 16 h 30



## TABLE DES MATIÈRES



₽	Avis de convocation	3
₽	Ordre du jour_	4
₿	Règles, procédures et informations générales	7
PR	ROCÈS-VERBAUX :	
₿	Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2022-10-01	11
₿	Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2023-02-07	22
₩	Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2023-06-06	29
PR	ROPOSITIONS:	
₩	Proposition d'augmenter la contribution annuelle au 1 <sup>er</sup> juillet 2024	36



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie

## Le samedi 7 octobre 2023 9 h 00 à 15 h 00

### Sercovie

300, rue du Conseil,



#### Avis de convocation

Les coopératives voulant déposer des résolutions devront les remettre au bureau de la Fédération au plus tard le 22 septembre à 16h00, soit avant la tenue du dernier conseil d'administration précédant l'assemblée générale annuelle.

Pour l'assemblée générale annuelle, votre coopérative doit désigner des représentants (voir règles et procédures p.5). Veuillez compléter et nous retourner les deux documents joints au courriel d'invitation avant l'AGA.

Les inscriptions doivent se faire au plus tard le 27 septembre 2023 16 h 30 (aucune possibilité d'inscription après cette date) :

Par ce lien: <a href="https://forms.office.com/r/b9nb6njXjK">https://forms.office.com/r/b9nb6njXjK</a>

\*Par téléphone au 819 566-6303 poste 0

\*Dans le cas d'une inscription par téléphone, la vérification et mise à jour de la coopérative ainsi que l'extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la coopérative pour définir les représentants officiels pourront être envoyés par la poste ou être remis à la table d'accueil le matin de l'assemblée.

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Stationnement gratuit.





### Le samedi 7 octobre 2023

#### de 9h00 à 15h00

#### à la salle Desjardins de Sercovie 300, rue du Conseil à Sherbrooke

Salles accessibles aux personnes à mobilité réduite. Stationnement gratuit.

8 h 30	Ouverture des lieux, accueil et inscriptions (jusqu'à 9 h 00)  Pâtisseries, café et jus				
9 h 00	Mot de bienvenue de la FCHE et ouverture de l'assemblée				
	Point 1 Point 2 Point 3 Point 4 Point 5 Point 6	Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée Lecture et adoption de l'ordre du jour Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales 2022-2023 Présentation des états financiers vérifiés 2022-2023 Nomination du vérificateur pour le prochain exercice Rapport du conseil d'administration et de la direction générale			
10 h 15	Pause				
10 h 30	Point 7 Point 8 Point 9 Point 10	Présentation des prévisions budgétaires Présentation des projets en développement Suivi du plan stratégique et discussion sur les besoins des membres Proposition de modification du règlement de régie interne (p.5 du cahier de convocation)			
12 h 00	Dîner				
13 h 15	Point 16	Présentation d'une histoire vécue en coop Résolution pour l'indexation de la contribution annuelle			
15 h 00	Levée de l'assemblée				

#### Proposition de modifications au règlement de régie interne

#### ARTICLE 6. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 6.1 COMPOSITION

Le conseil d'administration est composé de neuf (9) administratrices et administrateurs éluEs par l'assemblée générale annuelle. : la ou le présidentE, la ou le vice-présidentE, la ou le secrétaire, la trésorière ou le trésorier et cinq (5) administratrices ou administrateurs. Les personnes administratrices de la Fédération doivent être choisies en majorité parmi les administratrices ou administrateurs de ses membres.

Tout employéE de la Fédération ou d'un organisme contrôlé par la Fédération ne peut être éluE ou demeurer membre du conseil d'administration ou d'un comité de la Fédération.

Entre elles et eux, les membres du conseil d'administration s'élisent aux différents postes suivants : la présidence, la vice-présidence, la trésorerie et le secrétariat.

#### **6.3 TERME DU MANDAT**

Le mandat d'un administrateur ou d'une administratrice au conseil d'administration est de deux (2) ans.

À chaque assemblée annuelle, une partie des mandats viennent à échéance selon le mode de rotation suivant : cinq (5) administratrices ou administrateurs, les années impaires et quatre (4), les années paires.

Les élections se font en deux (2) tours : au premier tour, seuls les personnes administratrices d'une coopérative <u>ayant été mandatés officiellement à cet effet par leur conseil</u> peuvent présenter leur candidature ou être misE en candidature pour combler les cinq (5) sièges réservés aux administratrices ou administrateurs de coopératives.

Pour les quatre (4) sièges restants, tout Emembre en règle d'une coopérative aussi mandatés officiellement à cet effet par leur conseil peut présenter sa candidature ou être mis Een candidature pour occuper l'un des sièges vacants.

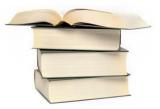
Un administrateur ou une administratrice perd automatiquement son poste au conseil d'administration si sa coopérative fait l'objet d'une suspension, d'une exclusion ou d'une démission.

Si la ou le représentantE d'une coopérative membre perd son statut d'administratrice ou d'administrateur dans sa coopérative, cette personne représentante peut terminer son mandat au conseil d'administration de la Fédération avec l'accord écrit du conseil d'administration de sa coopérative.

Si la ou le représentant E d'une coopérative membre quitte sa coopérative, cette personne doit quitter le conseil d'administration de la Fédération et ne peut donc pas terminer son mandat.

# RÈGLES, PROCÉDURES et INFORMATIONS GÉNÉRALES

Voici quelques renseignements à découvrir ou à vous remémorer au sujet de votre Fédération et du déroulement de ses assemblées générales.



#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'assemblée générale de la Fédération est formée des représentants des coopératives membres. Le quorum est constitué par le tiers des coopératives membres.

Lors des assemblées générales de la Fédération, peu importe son nombre de déléguéEs et de représentantEs, une coopérative membre n'a droit qu'à une seule voix par tranche de 25 logements, complète ou non. La coopérative doit s'assurer de remettre à la Fédération une résolution écrite qui identifie les représentants. Ces derniers ont droit de parole, mais ils exercent le nombre de droits de vote qui sont reconnus pour leur coopérative.

D'autres membres en règle des coopératives membres peuvent aussi assister aux assemblées. Ils n'ont cependant pas droit de vote et l'assemblée générale décide si le droit de parole leur est accordé.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs de la Fédération doivent être choisis en majorité parmi les administrateurs de ses membres ayant été mandatés officiellement à cet effet par leur conseil. Les autres administrateurs doivent être choisis parmi les membres des coopératives membres aussi mandatés officiellement à cet effet par leur conseil. Un extrait de résolution attestant que le candidat est officiellement délégué pour siéger au CA de la Fédération se doit donc d'être remis à la table d'accueil au plus tard le matin même des élections, sans aucun autre délai possible, sans quoi il ne pourra pas être élu.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans. La Fédération a instauré un système de rotation afin de toujours conserver au conseil des administrateurs plus expérimentés. Les années paires, quatre administrateurs terminent leur mandat et cinq autres le terminent les années impaires.

#### **MODIFICATION DES STATUTS**

En 1997, les membres fondateurs ont présenté au ministre les statuts accompagnés d'une requête demandant la constitution de la Fédération. Les statuts contiennent plusieurs renseignements à propos de la Fédération : son nom, le district judiciaire de son domicile, l'objet pour lequel elle a été constituée, ainsi que les nom et domicile de ses membres fondateurs. Le ministre, après consultation auprès du Conseil de la coopération du Québec, a accepté la demande et a indiqué la date de la constitution sur les statuts. À compter de cette date, la Fédération est devenue une personne morale.

Au cours des années, la Fédération peut sentir le besoin de modifier ses statuts afin de s'adapter aux changements survenus. Pour ce faire, elle doit voter un règlement adopté aux deux tiers des voix exprimées par les représentants présents à une assemblée générale annuelle extraordinaire. Le règlement doit aussi autoriser l'un des administrateurs à signer les statuts de modification qui seront envoyés au ministre accompagnés d'une requête demandant la modification des statuts.



#### **MODIFICATION DES RÈGLEMENTS**

Les règlements de la Fédération contiennent l'ensemble de ses règles de fonctionnement. Ils doivent être adoptés par l'assemblée générale. Ses premiers règlements ont été adoptés lors de l'assemblée d'organisation. Ils ont été modifiés à l'occasion pour mieux correspondre à la réalité de la Fédération et s'adapter à la *Loi sur les coopératives*.

La Fédération peut modifier ses règlements uniquement en assemblée générale. L'avis de convocation d'une telle assemblée doit faire mention de tout règlement qui peut y être adopté ou modifié.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

Pour la plupart des points à l'ordre du jour, les membres ont à prendre des décisions. Dans certains cas, une proposition aura été annoncée à l'avance. Dans d'autres cas, une proposition est amenée en cours de discussion à propos d'un point inscrit à l'ordre du jour. Si vous désirez présenter une proposition, vous levez la main pour demander la parole au président d'assemblée. Quand celui-ci vous donne la parole, vous amenez votre proposition. Cependant, toute proposition doit être appuyée avant que l'assemblée la traite.

Si la proposition est appuyée par un autre membre, l'assemblée en discute. Les membres qui désirent intervenir sur la proposition demandent la parole au président d'assemblée. Ils s'adressent à tour de rôle au président quand celui-ci leur cède la parole. Ils posent des questions, se font une opinion et parlent pour ou contre la proposition. Aucun membre ne doit interrompre celui qui a la parole sauf sur un point d'ordre ou sur une question de privilège.

#### L'AMENDEMENT ET LE SOUS-AMENDEMENT

Si un membre est d'accord sur le fond de la proposition, mais désire y apporter des modifications, il propose un amendement. L'amendement peut éliminer une partie de la proposition principale, y ajouter des éléments ou en modifier des parties. L'amendement doit aussi être appuyé avant d'être discuté par l'assemblée. De même que la proposition peut être modifiée par l'amendement, il arrive que l'amendement soit modifié par un sous-amendement. Le sous-amendement n'est recevable que s'il se rapporte à l'amendement. En ce cas, on votera d'abord le sous-amendement, l'amendement puis la proposition principale telle qu'amendée.

#### **Q**UESTION PRÉALABLE

La question préalable vise à mettre fin au débat concernant une proposition et à procéder au vote sans autre discussion. Par exemple, si vous jugez que la discussion s'éternise sans qu'on apporte d'éléments nouveaux, vous pouvez poser la « question préalable », c'est-à-dire demander le vote. La question préalable doit être appuyée par un autre membre. Dans ce cas, le président suspend la discussion en cours et demande à l'assemblée si elle est prête à voter. Si les deux tiers des membres sont prêts à passer au vote, le président met fin au débat et invite les membres à voter immédiatement sur les amendements, s'il y a lieu, et sur la proposition principale en débat.

#### **VOTATION**

Pour qu'une proposition présentée à une assemblée devienne une décision de la Fédération, il faut prendre un vote. Le président d'assemblée peut annoncer aux membres que si personne ne demande le vote, la proposition sera adoptée à l'unanimité. Dans d'autres cas, à l'invitation du président ou à la demande d'un membre, l'assemblée est amenée à voter. À moins que ce ne soit indiqué autrement dans la Loi sur les coopératives ou dans les règlements de la Fédération, les décisions se prennent à la majorité simple des voix exprimées.



Généralement, le vote est pris à main levée en soulevant dans les airs un carton de couleur remis à chaque coopérative avant le début de l'assemblée. Le président demande d'abord à ceux qui sont en faveur de la proposition de lever leur carton, ensuite à ceux qui sont contre, et finalement, à ceux qui s'abstiennent. Exceptionnellement, l'assemblée peut décider, par vote majoritaire, de procéder plutôt par scrutin secret.

#### POINT D'ORDRE

Un point d'ordre peut être soulevé par un membre pour faire remarquer au président un manquement à l'ordre ou une erreur grossière dans la procédure. Par exemple, si un membre ne respecte pas la procédure ou ne traite pas de la question débattue et que le président ne le rappelle pas à l'ordre, vous pouvez soulever un point d'ordre et énoncer votre objection au président.

#### **Q**UESTION DE PRIVILÈGE

La question de privilège vise à faire respecter les droits d'un individu ou à corriger une question d'ordre matériel. Par exemple, vous pouvez utiliser la question de privilège lorsque vous jugez que votre réputation ou la réputation d'un autre membre est attaquée, ou pour vous plaindre de la chaleur excessive dans la salle de réunion. La question de privilège n'a pas à être appuyée et demande une décision immédiate du président pour régler la situation.

#### MOTION DE DÉPÔT ET PROPOSITION DE REPORT

Au cours du débat sur une proposition ou un amendement, un membre, quand vient son droit de parole, peut proposer une « motion de dépôt » visant à reporter le débat à une prochaine assemblée. Ou encore, il peut proposer de renvoyer la question au conseil d'administration ou à un comité pour un supplément d'étude et des recommandations. La motion de dépôt doit être appuyée avant d'être traitée. On procède alors au vote sur cette motion. Si la motion est adoptée, la proposition est ajournée ou renvoyée selon la motion proposée. Si elle est défaite, le débat qui était en cours se poursuit.

#### **APPEL DE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT**

Toute décision du président peut être infirmée par un « appel de la décision du président ». En cas d'insatisfaction envers les décisions prises par le président, un membre peut en appeler de sa décision. Si son intervention est appuyée par un autre membre, la proposition sera discutée et le vote pris à la majorité pourra infirmer la décision du président.

#### **CONCLUSION**

Nous vous avons présenté un rappel de certains renseignements tirés des règlements de votre Fédération, suivis de quelques-unes des procédures les plus fréquemment employées dans les assemblées délibérantes.

Vous n'avez pas à devenir des spécialistes de la procédure pour participer à l'assemblée. Le président d'assemblée connaît les règles et peut vous guider au besoin dans le déroulement de l'assemblée. L'utilisation de procédures vise à permettre à l'assemblée de prendre des décisions éclairées compte tenu de la situation et de l'information disponible. Ces règles ont pour effet d'accélérer les débats et de permettre l'expression des opinions. Elles ne sont pas faites pour nuire ou empêcher la discussion, mais bien pour permettre à tous de se faire entendre. Les restrictions qu'elles apportent ont pour but de faire en sorte que l'assemblée soit efficace et qu'elle se déroule dans un climat favorable aux échanges.



## Osez prendre la parole pour exprimer vos opinions!



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE TENUE LE 1er OCTOBRE 2022 À 13h15, AU CLUB DE GOLF DE SHERBROOKE, 1000, RUE MUSSET À SHERBROOKE

#### Étaient présents :

#### Membres de la Fédération

**Brunante** 

Délégués Gaston Arès, Gaston Michaud, Marie-Jeanne Neider,

Jeannine Roussin

Cantons de l'Est

Délégués Marie-Michelle Beauregard, Nicolas Bessette, Philippe

Grenier, Christyne Lavoie, Olier Raby, Marie-Josée

Rodrigue, Chantal Simoneau

Membres Martine Charest, Suzy Gippert, Carole Lacourse,

Hélène Liard, Carlos Ramirez, Francine Rioux, André

Tessier

**Des Pins** 

Membre Ginette St-Onge

**Des Prés** 

Délégué Catherine Larouche

**Desormeaux** 

Délégués Suzanne Leroux, Reina Ortega, Isabelle Roy

Diligence

Délégués Yvon Bibeau, Claudette Bourgault, Angèla Cloutier,

Claire Mercier, Lyne Moreau, Carole Vallerand

**Enfants terribles** 

Délégués Guylaine Dubé, Catherine Sévigny

**Grande Vie** 

Délégués Jacques Côté, Claire Labbé

Membre Réjeanne Pagé

Haubans

Délégués Luc Carrière (substitut), Ginette King, Claude Moreau

Membres Lisette Côté, Christine Labrecque

**Havre des Pins** 

Membres Pierrette Bouillon

Jardin des Sages

Délégué Nicole Gagnon

Montagne

Délégués Jacques Blain, Yannick Drolet, Tarik Rahem Membres Liliana Leal, Andréa Roby, Suzanne Roy Monts et Vallée

Délégué Yvan Goyette Membre Hélène Prévost

Oasis des Lacs (auxiliaire)

Membres Pierre Rhéaume

Le Petit Quartier (auxiliaire)

Membres Marie-Josée Martel

**Passerelle** 

Membre Réjean Raîche

Poudrière

Délégué Dominique St-Laurent

Relance

Membres Marie-Andrée Choquette, Jean-Pierre Fortier

**Rive Gauche** 

Délégués Chantal Bérubé, Philippe Fontaine, Ginette Landelle,

France Perreault

Membres Myriam Mariscal, Stéphanie Jean

**Volière de Granby** 

Délégué Alain Meunier

#### Employé.e.s de la Fédération

Nicolas Balasi Intervenant en soutien communautaire

Karen Bergeron Agente de bureau

Sylvie Bigonnesse Technicienne comptable

Guillaume Brien Directeur général

Mélanie Couture Technicienne comptable
Audrey Daraîche Agente de développement

Marie-Claude Duchesne Intervenante en soutien communautaire

Esdras Ernest Conseiller en gestion

Maryse Goddard Chargée de projets

Daphnée Lachapelle Conseillère en gestion

Élyse Lagueux Agente en soutien communautaire

Marianne Lemieux Agente aux projets spéciaux

Marc-André Mailhot Chargé de projets

Shany Ménard Agent de développement

Anne-Marie Nadeau Coordonnatrice à la formation et à la vie associative

Nathalie Ouellette Directrice des services

Isabelle Perron Agente en soutien communautaire

Diane Prémont Technicienne comptable Lynne Tucker Adjointe administrative

#### Invités:

Marie-Josée Fauteux, CPA

Richard Comtois, courtier en assurances collectives

FCAP Jacques Leclerc

**FECHAM** Laurent Bigard, Rachel Lauzon

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée

- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées générales 2021—2022
- 4. Présentation des états financiers vérifiés 2021—2022
- 5. Nomination du vérificateur pour le prochain exercice
- 6. Rapport du conseil d'administration et de la direction générale
- 7. Présentation des prévisions budgétaires
- 8. Présentation des projets en développement
- 9. Services en soutien communautaire et culture d'entraide
- 10. Nouveaux financements pour les coops
- 11. Résolution pour l'indexation de la contribution annuelle
- 12. Résolutions provenant des coopératives et ayant été déposées au plus tard le 12 septembre à 12 h 00
- 13. Élections des administrateurs et administratrices de la Fédération
- 14. Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée

#### **PROCÈS-VERBAL**

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET NOMINATION À LA PRÉSIDENCE ET AU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute officiellement à 13h17.

Mot de bienvenue de Christyne Lavoie, présidente du CA de la Fédération. Elle nomme et remercie nos partenaires.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Jacques Côté et Lynne Tucker respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Proposée par Ginette King (des Haubans) Appuyée par Olier Raby (Cantons de l'Est) Adoptée à l'unanimité

Jacques Côté se présente, souhaite la bienvenue et fait un survol des documents disponibles sur les tables.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Isabelle Roy (Desormeaux) Appuyée par Ginette King (des Haubans) Adoptée à l'unanimité

## 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2021—2022

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 2 OCTOBRE 2021

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 octobre 2021 tel que présenté.

Proposée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est) Appuyée par Ginette Landelle (Rive Gauche) Adoptée à l'unanimité

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 1er FÉVRIER 2022

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2022 tel que présenté avec 2 corrections de noms : Chantal Bérubé, Rive Gauche (pas de « e » à Chantal); Suzy Gippert (au lieu de Guypert)

Proposée par Jacques Blain (Montagne) Appuyée par Carole Vallerand (Diligence) Adoptée à l'unanimité

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2022

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2022 tel que présenté avec correction du prénom de France Perreault, Rive Gauche.

Proposée par Pierrette Bouillon (Havre des Pins) Appuyée par Jacques Blain (Montagne) Adoptée à l'unanimité

#### 4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2021-2022

Marie-Josée Fauteux, CPA et vérificatrice pour la FCHE, présente les états financiers avec une attention particulière à l'opinion, les résultats, le bilan et le flux de trésorerie, et répond aux questions des membres.

- 2021 « redressé » = +10 000 dépenses, salaires et avantages sociaux, part de l'employeur aux assurances collectives.
- Actif p. 13 note 3 Avance à un membre, sans intérêt = prêts à Havre des Pins et Petit Quartier qui seront remboursés dès le début de la construction.
- Passif, apports reportés = sommes reçues utilisées année suivante

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter les états financiers au 30 juin 2022 tels que présentés

Proposée par Olier Raby (Cantons de l'Est) Appuyée par Claude Moreau (des Haubans) Adoptée à l'unanimité

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'affecter le trop-perçu à la réserve générale.

Proposée par Olier Raby (Cantons de l'Est) Appuyée par Ginette Landelle (Rive Gauche) Adoptée à l'unanimité

#### 5. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR LE PROCHAIN EXERCICE

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Marie-Josée Fauteux comme vérificatrice officielle de la FCHE pour le prochain exercice financier.

Proposée par Olier Raby (Cantons de l'Est) Appuyée par Ginette King (des Haubans) Adoptée à l'unanimité

#### 6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Christyne Lavoie et Guillaume Brien présentent le rapport annuel en détails.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2021-2022.

Proposée par Claude Moreau (des Haubans) Appuyée par Isabelle Roy (Desormeaux) Adopté à l'unanimité

#### Commentaires des membres :

- Ajouter le nom de Marc-André Mailhot à l'équipe du GRT
- Page 20, le nom de la municipalité « Asbestos » devrait maintenant être « Val des Sources »
- Une mention de félicitations est faite pour le bon travail des employés

- Une membre constate qu'en Estrie nous sommes tellement proactifs que le Québec nous prend comme modèle, c'est beaucoup grâce au travail de la Fédération.
- Le président d'assemblée ajoute ses félicitations, beaucoup de services et dynamisme en Estrie.
- Question: Quel est l'avantage pour deux coopératives de fusionner? Philippe Grenier explique que cela dépend de la réalité de la coopérative qui souhaite se fusionner. Dans le cas vécu en cours d'année à la coopérative des Cantons de l'est, la coopérative voulait pouvoir déléguer la portion gestion à la direction administrative de la plus grande coop pour se concentrer sur la vie dans l'immeuble.

#### **SOUS-POINTS: PRÉSENTATIONS**

Présentation spéciale – Diffusion d'une vidéo produite pour présenter La Brunante, coopérative de solidarité en habitation pour aînés, lorsqu'elle a été récipiendaire du prix par l'organisme Coopératives et mutuelles Canada (CMC) dans la catégorie « Petite coopérative de l'année » lors de leur congrès 2022 le 16 juin à Calgary, Alberta. Par la suite, Guillaume Brien présente à la coopérative un prix de la part de la FCHE, un tableau représentant l'enracinement de la coopérative dans sa communauté. Mot de Gaston Michaud, président de la coopérative, qui accepte le prix accompagné des autres membres présents de la coop.

Richard Comtois, courtier en assurances collectives, félicite la Fédération pour ses 25 ans mentionnant qu'il travaille avec la fédé depuis bientôt 20 ans. Il donne quelques informations au sujet des assurances disponibles et invite les membres à venir le voir à son kiosque pour en savoir plus.

Jacques Côté fait un hommage au nom de tous à Réjean Côté, employé actif de la FCHE récemment décédé subitement. Sa contribution importante sur plusieurs années au mouvement coopératif est soulignée.

#### 7. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Guillaume Brien fait la présentation du budget prévisionnel 2022-2023 et répond aux questions.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

Proposée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est) Appuyée par Ginette King (des Haubans) Adoptée à l'unanimité

**PAUSE CAFÉ** (14h52 à 15h16)

#### 8. PRÉSENTATION DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Guillaume Brien présente les projets qui sont actuellement en développement, 60% d'entre eux sont des coopératives et 40% des OBNL.

Question: Est-ce que le projet de logements subventionnés sur la rue Galt Ouest et la résidence pour aînés le Faubourg Mena'Sen récemment vendue à des intérêts privés peuvent devenir des coopératives? Réponse: non car le projet sur Galt Ouest est gouvernemental à 100% et il y a des procédures légales en cours contre la vente dans l'autre dossier donc pas possible de commenter.

#### 9. SERVICES EN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET CULTURE D'ENTRAIDE

Les employés du soutien communautaire de la FCHE, Nicolas Balasi, Marie-Claude Duchesne, Élyse Lagueux et Isabelle Perron présentent une courte pièce théâtrale. Nicolas invite les membres à commenter sur ce qu'ils retiennent de la mini-pièce, le but étant de soulever quelques enjeux présents dans les coopératives (participation, accueil, bienveillance, communication, relations interpersonnelles, etc.).

Marie-Claude présente les services offerts par l'équipe du soutien communautaire, volet individuel, et la ligne du Bon Voisinage, via la diffusion de vidéos disponibles sur le site de la Fédération.

Élyse présente les projets de Culture d'Entraide, l'importance d'avoir des activités plaisantes pour tisser des liens, ainsi que le projet Phare pour aider à inclure tous les membres dans la participation dans leurs coopératives.

Isabelle donne les coordonnées pour joindre le soutien communautaire et mentionne que des affichettes avec les informations sur les services sont disponibles sur place à leur kiosque.

Un membre demande à quelle fréquence les coopératives ont recours aux services offerts. Les médiateurs sur la ligne du Bon voisinage répondent en moyenne à une à trois demandes par semaine et l'équipe du soutien communautaire offrent divers services à une vingtaine de coopératives actuellement.

À la question sur la formation pour la médiation, on répond qu'elle est gratuite pour le membre car payée par la coopérative et que les médiateurs sont formés pour intervenir dans d'autres coopératives, jamais les leurs.

#### 10. NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR LES COOPS

Shany Ménard, Agent de développement au Groupe de ressources techniques (GRT), présentent les nouveaux programmes de financements disponibles pour le développement, ainsi que le rôle du GRT, les retombées dans les communautés, les étapes de réalisation des projets, et les contributions de la Société d'habitation du Québec (SHQ)/Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)/Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) et autres.

Question : Est-ce que c'est du financement pour des nouveaux logements seulement ou aussi pour rénover les coops existantes? Réponse : Actuellement il se fait surtout un rattrapage pour créer des nouveaux logements dû à la pénurie, mais aussi des fonds pour acheter et rénover des immeubles.

Question : Compte tenu des coûts actuels, est-ce que le développement permet de rester dans l'abordabilité? Guillaume répond que ce n'est pas encore claire qui applique les critères pour l'abordabilité mais la municipalité les détermine en partie. La nouveauté est que le privé construit et offre une partie au communautaire.

Question : Y a-t-il du développement à l'extérieur de Sherbrooke? Réponse : Oui, plusieurs projets sont en développement à Granby, Bromont, Lac-Mégantic, Sutton, etc.

Question : Un logement abordable est considéré être combien à Sherbrooke? Réponse : On peut le voir sur le site de la SHQ, mais il y a actuellement des discussions en cours. La CQCH essaie de rattacher 30% du revenu du ménage comme critère.

Guillaume propose aux membres de consulter la revue Coop du mois de septembre avant les élections, on y trouve un bon résumé de la position de chaque partie politique vis-àvis le logement. La revue Coop du mois de mai 2022 présente un très bon résumé des programmes de financement disponibles.

#### 11. RÉSOLUTION POUR L'INDEXATION DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE

CONSIDÉRANT que la hausse de la contribution annuelle est un pouvoir de l'assemblée générale;

CONSIDÉRANT que la contribution a été indexée en 2022

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir la qualité des services offerts en gardant l'expertise et en suivant les orientations stratégiques qui sont identifiées par l'assemblée;

CONSIDÉRANT que les dépenses d'exploitation de la Fédération connaissent annuellement une augmentation au moins équivalente à l'indice des prix à la consommation (IPC);

CONSIDÉRANT l'augmentation des actions et des services concrets et gratuits qui demandent un apport financier supplémentaire (support aux aînés, promotion du bon voisinage, support aux gestionnaires, support aux coops face à la fin des conventions, etc.);

Il est proposé d'augmenter la contribution annuelle selon l'indice des prix à la consommation de 2022 (maximum de 3%) et de l'appliquer à partir du 1er juillet 2023.

Proposée par Olier Raby (Cantons de l'Est) Appuyée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est) Adoptée à l'unanimité

## 12. RÉSOLUTIONS PROVENANT DES COOPÉRATIVES ET AYANT ÉTÉ DÉPOSÉES AU PLUS TARD LE 12 SEPTEMBRE 2022 À 12 H 00

Au nom de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est (CHCE), Philippe Grenier dépose et fait la lecture d'une proposition concernant la compensation des gaz à effet de serre :

Attendu que la Confédération des coopératives d'habitation du Québec (CQCH) a pris les moyens pour que les coopératives d'habitation du Québec puissent tendre vers la carboneutralité;

Attendu que c'est la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie (FCHE) qui a déposé le projet de résolution à la CQCH;

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu ce qui suit :

Que soit déposé une résolution à la prochaine AGA de la FCHE à l'effet de demander à la FCHE de devenir carbo neutre. Ayant déposé un projet à la CQCH nous souhaiterions que la FCHE montre l'exemple aussi.

Question : Comment prévoit-on y arriver? Réponse : D'ici 2024, la Fédération souhaite que toutes nos coops soient carboneutres, donc il faudrait que la FCHE le soit aussi en réduisant les GES et en plantant des arbres pour compenser les GES produits. Une évaluation des GES produits à la Fédé sera faite (déplacements etc.). Les arbres ne doivent pas nécessairement être plantés à la coop, par exemple la CHCE a une entente avec une coop forestière à La Patrie, un montant est donné annuellement pour planter des arbres.

Question: Est-ce qu'on peut construire de façon plus écologique dans l'expansion? Réponse: Oui, le modèle de la coop de propriétaires Des Prés à Waterville a gagné des prix environnementaux, maintenant on peut développer là-dessus. Nous avons quatre membres de l'équipe qui ont étudié en environnement. Nous souhaitons même aller vers le carbo-négatif.

Commentaire : Les stylos distribués à cette AGA ont une graine au bout de celui-ci qui peut être plantée une fois que le stylo n'est plus utilisable.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'accueillir la proposition de la CHCE.

Proposée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est) Appuyée par Chantal Simoneau (Cantons de l'Est) Adoptée à l'unanimité

#### 13. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES DE LA FÉDÉRATION

Jacques Côté explique le fonctionnement par rapport au conseil d'administration de la FCHE et la procédure pour les élections. Il précise qu'il y a quatre (4) postes à combler. Les candidats doivent être délégués par leur coopérative mais n'ont pas besoin d'être sur le CA de leur coop. Les cinq membres du CA qui ne sont pas en élection sont tous au CA de leur coop, donc tout membre délégué peut être mis en candidature. Christyne Lavoie, Olier Raby, Chantal Simoneau, Ginette Landelle, et Claude Moreau demeurent membres du CA jusqu'en 2023.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Jacques Côté et Lynne Tucker respectivement comme président et secrétaire d'élections.

Proposée par Ginette King (des Haubans) Appuyée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est) Adoptée à l'unanimité

Suzanne Leroux (Desormeaux) et Reina Ortega (Desormeaux) se proposent et s'appuient comme scrutatrices. Adopté à l'unanimité.

#### 1er tour:

PROPOSEUR	CANDIDAT	ACCEPTE / REFUSE	NOTE
Christyne Lavoie	France Perreault	Oui	
Ginette Landelle	Emilienne Rodrigue		N'est pas déléguée
Claude Moreau	Marie-Andrée Choquette		N'est pas déléguée
Francine Rioux	Marie-Josée Rodrigue	Oui	
Chantal Simoneau	Ginette King	Non	
Liliana Leal	Tarik Rahem	Oui	

Le président d'élections demande si l'assemblée accepte de déroger des règlements pour accepter les candidatures des deux membres qui n'ont pas été déléguées par leur coopérative pour cette AGA. La dérogation pourra être acceptée seulement si unanime, donc si aucun vote demandé, et leur CA devra entériner leur délégation par après.

Un membre mentionne que cette situation s'est présentée l'an dernier et a été refusée et demande si cela pourrait revenir à chaque année? Guillaume explique que parfois les coops n'ont pas de réunion du CA durant la période où les informations concernant les délégués doivent être acheminées, donc oui cela pourrait se reproduire.

Le vote est demandé, la dérogation est donc rejetée et les deux membres non délégués ne peuvent pas accepter la mise en candidature.

Sont élus par acclamation, pour un mandat de 2 ans : France Perreault, Tarik Rahem et Marie-Josée Rodrigue. Le CA pourra co-opter la quatrième (4°) personne pour compléter le conseil.

#### **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Information aux membres: Anne-Marie Nadeau présente les formations qui seront offertes au colloque de formation du 19 novembre 2022. Toute l'information sera dans l'infolettre du début octobre et sera aussi acheminée à toutes les coops via la liste de distribution courriel aux adresses contactes pour chaque coop.

Question au sujet des assurances pour les coops RPA : il y a actuellement un comité avec le ministère de la Santé et les Affaires municipales qui discute la question des assurances dans les RPA. Un service de cuisine sera toléré.

Claude Moreau mentionne que le groupe d'achats pour les détecteurs d'eau existe depuis 2017, donc certaines batteries pour les premiers détecteurs achetés seront à changer bientôt et un groupe d'achats pour celles-ci serait intéressant. Guillaume mentionne que des démarches seront faites pour des nouveaux achats de détecteurs d'eau ainsi que les batteries dans toutes les coops.

Question : Est-ce que toutes les coops pour aînés seront obligées de devenir RPA? Réponse : Non, les nouvelles coops sont obligées selon les programmes de la SHQ.

Question : Est-ce que l'obligation d'avoir une assurance habitation pour les coops a une incidence sur les prix? Réponse : Oui, le regroupement a un effet sur le prix et même la possibilité d'être assuré.

Un membre de la Rive Gauche mentionne qu'ils vont offrir à leurs membres qui sont avec Co-Operators cette année la possibilité de donner une procuration à l'assureur pour que ce dernier envoie directement à la coopérative la confirmation d'assurance du membre pour réduire les suivis pour obtenir cette information auprès des membres.

Question : Est-ce que la fédé reçoit toujours une subvention du CIUSSS pour les services en soutien communautaire présentés tantôt. Réponse : Oui, pour les salaires.

Question : Est-ce qu'une résolution présentée à l'AGA est nécessaire pour réduire le nombre de membres au conseil d'administration? Réponse : Oui.

#### 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de lever l'assemblée à 17h13.

Signé à Sherbrooke, le 29 juin 2023

Lynne Tucker, Secrétaire d'assemblée

Adopté le \_\_\_\_\_



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE TENUE LE MARDI 7 FÉVRIER 2023 À 17H30, AU BAOBAB CAFÉ, 1551 RUE DUNANT, SHERBROOKE AVEC SOUPER (ET EN ZOOM À COMPTER DE 18H30).

#### Étaient présents :

#### Membres de la Fédération

**Brunante** Gaston Arès, Gaston Michaud, Marie-Jeanne Neider,

Jeannine Roussin

Cantons de l'Est Martine Charest (Zoom), Diane Duchesneau, Christyne

Lavoie, Nicole Leclerc (Zoom)

**Champlain** Cindie Bergeron (Zoom), Nicole Messier (Zoom)

**Citoyens Unis** Daniel Blanchard, Joanne Brochu

**Desormeaux** Isabelle Roy, Bessam Zeramdini (Zoom)

**Diligence** Lyne Moreau (Zoom), Carole Vallerand (Zoom)

**Enfants Terribles**L'Envolée
Claire Levasseur
Grand Portage
Lise Grégoire

**Grande Vie** Réjeanne Pagé, Jean-Guy Trépanier

**Haubans** Jocelyne Bastien, Maïka Bouchard (Zoom), Luc

Carrière, Lisette Côté, Gaétane Couture, Ginette King,

Christine Labrecque, Claude Moreau, Yann Réminiac (Zoom), Isabelle Rouleau

Havre des Pins Diane Beaulieu (Zoom), André Bilodeau, Denise Blais,

Pierrette Bouillon, Louis Bourdages (Zoom), Hélène Drolet, Suzanne Gratton (Zoom), André Jean Lauzon, Lynda Lefebvre (Zoom), Louise Philibert (Zoom),

Suzelle Robert (Zoom), Solange Roy

Montagne Jacques Blain, Yannick Drolet, Isabelle Perron

**Moulin des cèdres** Lucie Lafrenière (Zoom)

Oasis des Lacs (auxiliaire)
Claude Bouchard, André Hamel, Pierre Rhéaume
René Desjardins, Diane Gince, Diane Hamel, Yolande

Leblanc, Sylvain Quirion

**Passerelle** Réjean Raîche

Petit Quartier (auxiliaire) Marie-Josée Martel, Guylaine Roy (Zoom)

**Radoub** Johanne Rondeau

**Rive Gauche** Emrick Huot-Roberge, Ginette Landelle, Myriam

Mariscal, Marielle Proulx (Zoom)

Roucoule Chantal Rondeau Ruisseau Weedon (auxiliaire) Claude Gilles (Zoom)

#### Employés de la Fédération

#### Sur place

Karen Bergeron Agente de bureau
Guillaume Brien Directeur général
Camille Dubois Commis comptable
Tania Dubois Conseillère en gestion

Marie-Claude Duchesne Intervenante en soutien communautaire

Daphnée Lachapelle Conseillère en gestion

Marianne Lemieux Responsable des projets spéciaux

Stéphanie Ménard Intervenante en soutien communautaire

Anne-Marie Nadeau Coordonnatrice de la formation et à la vie associative

Lynne Tucker Adjointe administrative
Hélène Turcotte Directrice administrative
Serge Vaillancourt Directeur du développement

#### Via Zoom

Nicolas Boyer-Morency Chargé de projets

Mario Gingras Conseiller en gestion

Fernando Guerrero Chargé de projets

Élyse Lagueux Agente en soutien communautaire

#### Invité.e.s

Vie au Boisé Nicole Fafard

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil des participants et mot de la présidente (5 min.)
- 2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée (2 min.)
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min.)
- 4. Dernières nouvelles du mouvement (20 min.)
- 5. Guide pratique de gestion des coopératives d'habitation démonstration (15 min.)
- 6. Projets en cours des comités de la Fédération (15 min.)
- 7. Bons coups coops (10 min.)
- 8. Question des membres (15 min.)
- 9. Prix de présence (15 min.)
- 10. Levée de l'assemblée

#### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Accueil des participants et mot de la présidente (5 min.)

Début de l'assemblée à 18h35. Christyne Lavoie, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux participants.

#### 2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée (2 min.)

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Serge Vaillancourt et Lynne Tucker respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Proposée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est) Appuyée par Hélène Drolet (Havre des Pins) Adoptée à l'unanimité

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min.)

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Chantal Rondeau (Roucoule) Appuyée par André Bilodeau (Havre des Pins) Adoptée à l'unanimité

#### 4. Dernières nouvelles du mouvement (20 min.)

Guillaume Brien présente les nouvelles du mouvement :

- Service de rénovations (présenté par Mokhtar Saada, Directeur des rénovations)
  - Bilan de santé de l'immeuble
  - Accompagnement financier
  - o Planification des réserves de remplacement
  - o Plans de l'existant et plans des rénovations
  - o Recherche de financement
  - Accompagnement de réalisation des travaux
  - Inspections et coaching
  - Faisabilité achat-rénovation
- Des demandes aux gouvernements
  - Soutien au développement des coops
  - Soutien communautaire
  - Soutenir les réseaux sur le long terme
  - Soutenir la rénovation
  - o Demande pour déployer les coops de propriétaires
- La médiation, toujours pertinente, fait des petits; le service de médiation se développe ailleurs au Québec grâce à l'expérience estrienne

- Développement de la culture d'entraide
  - Accorderie de Sherbrooke et Café Baobab
  - Formation
  - o Création du comité CEVA (comité d'entraide et de vie associative)
- Les grands chantiers coop; un total de 3500 unités pour le Québec
- Des réflexions sur les grandes coopératives; une journée de réflexion avec 50 participants
- Les coops de propriétaires font des petits;
  - Acceptation du concept grâce aux projets pilotes en Estrie
  - o Annonce d'investissements par le gouvernement à travers le Québec
- Le soutien communautaire fait des petits; les efforts pour obtenir du financement ont résulté en une croissance importante des montants reçus de \$0 entre 2010-2016 à près de 300 000 \$ pour 2023
- L'importance de se prémunir des causes de sinistre; 6M\$ de réclamations pour cause de dommage par l'eau démontre l'utilité d'avoir des détecteurs d'eau une nouvelle série de commandes à venir en février
- Les coops vers la carboneutralité une approche progressive pour réduire les missions GES dans les coops ou compenser pour les émissions
  - o Bilan GES
  - Compensation des GES
  - o Stratégie de réduction des GES volet organisation
  - Stratégie de réduction des GES volet membres
  - o Stratégie de réduction des GES volet bâtiment
  - Coopérative carbo-négatif

#### 5. Guide pratique de gestion des coops d'habitation – démonstration (15 min.)

Anne-Marie Nadeau fait une démonstration du Guide pratique de gestion des coops d'habitation disponible en ligne :

- Où le trouver via le site de la FCHE
- Partie documentation à télécharger pour adopter à chaque coop, ce sont des modèles
- Partie avec chapitres sur divers sujets démonstration sur la façon d'utiliser le moteur de recherche

#### 6. Projets en cours des comités de la Fédération (15 min.)

Guillaume présente les comités :

Comité entraide et vie associative (CEVA)

Isabelle Roy de la coop Desormeaux et membre du comité CEVA livre un témoignage sur le fonctionnement du comité.

Marie-Claude Duchesne de la FCHE invite les membres intéressés à se joindre au comité à communiquer avec elle.

#### Comité des aînés

Anne-Marie Nadeau présente le comité.

Gaston Michaud, de la coopérative La Brunante, mentionne que la coopérative fêtera ses 20 ans l'an prochain et réitère le rôle important que joue l'entraide et la coopération dans le maintien à domicile collectif.

Un forum sur les aînés aura lieu à l'automne 2023 ou l'hiver 2024 où les coopératives pour aînés seront invitées ainsi que les instances gouvernementales; ce sera une occasion de plus pour faire la démonstration des répercussions positives de vivre en coop en vieillissant.

#### Comité des gestionnaires

Ce comité est pour les gestionnaires qui sont rémunérés dans les coopératives; Martine Charest, gestionnaire de la vie associative à la coopérative des Cantons de l'Est explique que ce comité a comme but le co-développement via un partage de connaissances en discutant de cas vécus dans la confidentialité.

#### Comité jeunesse

Ce nouveau comité sera créé suite à un don de 200 000 \$ en lien avec l'éducation et la jeunesse reçu de l'ancien Collège du Sacré Cœur de Sherbrooke. Le comité visera entre autres à préparer de la relève coopérative parmi les jeunes résidents des coopératives d'habitation.

#### 7. Bons coups coops (10 min.)

Anne-Marie Nadeau présente Serge Vaillancourt de la coop Havre des Pins qui partage deux pratiques dans cette coopérative pour favoriser les relations entre les membres et résidents :

- Lors d'une AGA, tous ont été invités à aller vers quelqu'un qu'il/elle ne connaissait pas afin de lui demander quel était son passe-temps préféré
- Les contributions de ceux qui travaillent dans l'ombre sont soulignées

Anne-Marie présente ensuite Daphnée Lachapelle et Tania Dubois, conseillère en gestion à la FCHE, qui partagent une activité réalisée pour la période des fêtes entre deux coopératives pour aînés qu'elles desservent, la coop du Ruisseau Weedon et l'Oasis St-Jean-Baptiste. Le but était de faire connecter les deux coops et ainsi contribuer à briser l'isolement des aînés. Lors d'un « souper de lutins » à Weedon, des membres on préparé du courrier anonyme à acheminer à l'Oasis St-Jean-Baptiste et 16 personnes ont répondu à Weedon.

Anne-Marie invite les membres à partager leurs bons coups à les acheminant à la FCHE pour être publiés dans la rubrique des coopérants qui se trouve dans l'infolettre mensuelle de la FCHE.

#### 8. Questions des membres (15 min.)

Un membre demande s'il est possible de faire une commande de groupe pour remplacer les piles dans les détecteurs d'eau; oui, l'information est disponible à la Fédé.

Un membre demande comment les coopératives pourraient être plus leaders concernant l'innovation pour construire de façon plus écologique; Guillaume mentionne le projet des Prés à Waterville qui a gagné des prix environnementaux ainsi que le projet Masson (Vienne en Sherbrooke) à venir où les aspects écologiques seront considérés autant que possible, tout en prenant en considération l'aspect budgétaire qui est tout autant important.

Un membre demande une mise à jour sur la carte avantages; les négociations sont en cours au niveau national et on espère avoir plus d'information d'ici l'AGE du mois de juin.

Un membre mentionne que le guide de gestion ne répond pas à toutes les situations et suggère qu'il pourrait être intéressant de créer un genre de forum en ligne où les coops pourraient échanger sur diverses situations. Un membre mentionne qu'il existe un groupe Facebook « Vivre en coop d'habitation » où les membres du groupe peuvent échanger.

Changements climatiques : est-ce que la coop pour aînés Grande Vie est équipée pour passer un mois sans électricité? C'est une question à se poser parmi d'autres pour s'équiper en conséquence; 60 000 \$ de génératrices à Oasis St-Jean-Baptiste et Grande Vie avec l'aide de contributions de partenaires (toutefois, on doit s'assurer d'avoir l'essence pour les génératrices!). Il faut continuer à réfléchir aux questions reliées aux changements climatiques, par exemple des plaques à énergie solaire? Des nouveaux systèmes d'énergie sortent, certains avec subventions disponibles, un membre va acheminer de l'information à Guillaume.

Il semble y avoir une contradiction entre vouloir être carboneutre et détruire des boisés pour construire; on essaie de densifier mais pas toujours possible; il faut tenir compte de la crise du logement et la nécessité de créer des milieux de vie abordable – par exemple pour le projet Masson (Vienne en Sherbrooke), 40% de plus de verdure sera conservée. La tendance sera de plus en plus de construire en hauteur, soit la densification, la sensibilisation à ceci se fait tranquillement.

#### 9. Prix de présence (15 min.)

Neuf prix sont tirés parmi les membres présents, 5 bouteilles de boisson alcoolisée (3 vins et 2 spiritueux), 2 DVD de la Coop de ma Mère et 2 paires de billets pour le prochain colloque de formation au mois de novembre. Les gagnants avec les numéros de billets sont :

5503 : Réjean Raîche (La Passerelle) – boisson alcoolisée

5491 : Claude Moreau (des Haubans) – bouteille de vin qu'il remet à la FCHE pour faire

tirer parmi les employés

5490 : Réjeanne Pagé (Grande Vie) - paire de billets pour le colloque de novembre

5474 : Christyne Lavoie (Cantons de l'Est) – boisson alcoolisée

5488 : Emrick Huot Roberge (Rive Gauche) – paire de billets pour le colloque de novembre

5472 : Diane Hamel (Oasis St-Jean-Baptiste) – boisson alcoolisée

5475 : André-Jean Lauzon (Havre des Pins) - boisson alcoolisée

5498 : (pas présent)

5467: Diane Duchesneau (Cantons de l'Est) - DVD

5476 : Ginette Landelle (Rive Gauche) - DVD

#### 10. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de lever l'assemblée à 20h33.

Proposée par Hélène Drolet (Havre des Pins) Appuyée par Christyne Lavoie (Cantons de l'Est)

Signé à Sherbrooke, le 29 juin 2023

Lynne Tucker, Secrétaire d'assemblée

Adopté le \_\_\_\_\_\_



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'ESTRIE TENUE LE MARDI 6 JUIN 2023 À 17H30, AU BAOBAB CAFÉ, 1551 RUE DUNANT, SHERBROOKE AVEC SOUPER (ET EN ZOOM À COMPTER DE 18H30).

#### Étaient présents :

#### Membres de la Fédération

**Brunante** Gaston Arès, Élise Métayer, Gaston Michaud, Marie-

Jeanne Neider, Jeannine Roussin

Cantons de l'Est Nicole Brochu, Martine Charest (Zoom), Marjolaine

Dallaire, Marie-Josée Hamel, Christyne Lavoie, Sonia Gautier, Susany Mendez, Yvon Provost, Marie-Josée Rodrigue (Zoom), Chantal Simoneau, Moon St-Jacques

Citoyens Unis Huguette Gagnon, Diane Labbé (Zoom), Cécile

Labrecque (Zoom), Ghislaine Paré

**Diligence** Yvon Bibeau, Claire Mercier, Carole Vallerand

**Enfants Terribles** Lucie L'Heureux, Danielle Prairie

**L'Envolée** Sandra Julien (Zoom)

**Grand Portage** Lise Grégoire

**Grande Vie** Réjeanne Pagé, Jean-Guy Trépanier

**Haubans** Anne Couture, Ginette King

Havre des Pins Claudette Bellhumeur (Zoom), Denise Blais, Sandra

Doyon (Zoom), Hélène Drolet (Zoom), Madeleine Labbé, Denise Lamontagne (Zoom), Rémi Lanthier, Pauline Mercier, Louise Philibert (Zoom), Danielle Picard (Zoom), Anne Quessy (Zoom), Suzelle Robert (Zoom), Solange Roy, Christine Tardif (Zoom), Danielle

Thibault, Serge Vaillancourt

Jardin des sages

**Montagne** Jacques Blain, Tarik Rahem

Oasis des LacsRobert DoyonPasserelleMarie-Michelle B.

Petit Quartier Alex Guillaume, Paul Lantot (Zoom), Marie-Josée

Martel, Geneviève Pinard-Prévost (Zoom), Dominique

Vaillancourt (Zoom)

**Relance** Marie-Andrée Choquette, Jean-Pierre Fortier, Ibrahim

Salem (Zoom)

**Rive Gauche** Elvira Ladiyou (Zoom), Ginette Landelle, France

Perreault, Marielle Proulx (Zoom)

Ruisseau Weedon Luc Ouellet, Lucie Vachon

Volière Louis-M. Caron (Zoom)

#### **Employés de la Fédération**

#### Sur place

Karen Bergeron Agente de bureau

Sylvie Bigonnesse Agente de gestion financière

Guillaume Brien Directeur général
Tiphaine Delhommeau Chargée de projets
Tania Dubois Conseillère en gestion

Marie-Claude Duchesne Intervenante en soutien communautaire

Mario Gingras Conseiller en gestion

Julie Grenier Agente de développement Daphnée Lachapelle Conseillère en gestion

Élyse Lagueux Agente en soutien communautaire
Marianne Lemieux Responsable des projets spéciaux

Shany Ménard Chargée de projets

Stéphanie Ménard Intervenante en soutien communautaire

Anne-Marie Nadeau Coordonnatrice de la formation et à la vie associative

Nathalie Ouellette Directrice des services Cécile Pépin Adjointe administrative

Frédéric Pomerleau Chargé de projets

Lynne Tucker Adjointe administrative

Serge Vaillancourt Directeur du développement

#### Via Zoom

Nicolas Boyer-Morency Chargé de projets

Camille Dubois Agente de gestion financière

Fannie Pelletier-Beaudry Chargée de projets

Mokhtar Saada Directeur des rénovations

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil des participants et mot de la présidente (5 min.)
- 2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée (2 min.)
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min.)
- 4. Dernières nouvelles du mouvement (20 min.)
- 5. Discussion sur les dynamiques de groupe en coop (30 min.)
- 6. Bons coups coops et des partenaires (30 min.)
- 7. Remise des prix pour événements coops (15 min.)
- 8. Question des membres (15 min.)
- 9. Prix de présence (15 min.)
- 10. Levée de l'assemblée

#### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Accueil des participants et mot de la présidente (5 min.)

Début de l'assemblée à 18h35. Christyne Lavoie, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux participants.

Guillaume Brien, souhaite la bienvenue et remercie les gens d'avoir répondu à l'invitation en grand nombre. Une 100aine de membres participent en présentiel ou en Zoom.

#### 2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée (2 min.)

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de nommer Serge Vaillancourt comme président d'assemblée et Cécile Pépin comme secrétaire d'assemblée.

Proposée par Chantale Simoneau, Cantons de l'Est Appuyée par Claude Moreau, Coop des Haubans Adoptée à l'unanimité

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min.)

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par Yvon Provost, Cantons de l'Est Appuyée par Christyne Lavoie, Cantons de l'Est Adoptée à l'unanimité

#### 4. Dernières nouvelles du mouvement (20 min.)

Guillaume montre une photo de Vienne et informe les membres au sujet du projet Masson, aussi nommé « Vienne en Sherbrooke », présentement sur la table de dessin pour être développé dans le secteur est de Sherbrooke.

<u>Infolettre</u>: L'infolettre mensuelle de la FCHE aura 2 ans en septembre. Guillaume invite les membres à s'inscrire à la liste de distribution courriel pour la recevoir et ainsi rester informé.

<u>Fonds de soutien aux événements coops</u>: Pour l'édition 2023, c'est 20 événements coops qui seront soutenus financièrement via ce fonds. Pour les prochaines années, nous allons essayer de doubler, voire de tripler le montant. Les prix seront remis un peu plus tard dans la soirée.

<u>Comité jeunesse</u>: Le Collège Sacré-Cœur à Sherbrooke a fermé il y a quelques années. Comme c'était une coop, les fonds doivent être redistribués dans d'autres coopératives.

Le collège, voulant continuer à contribuer à l'essor de la jeunesse, a fait don d'un montant important à la FCHE qui l'utilisera pour créer un nouveau comité. Donc, un Comité Jeunesse pour les jeunes qui habitent en coop et les enfants d'employés de la Fédération sera créé (12 à 17 ans) et (18 à 30 ans). Go, c'est parti!

<u>Comité des aîné.es</u>: Il y aura un grand forum le 25 octobre 2023 au Club de golf de Sherbrooke (à inscrire à votre agenda). Le comité des aînés en coop en Estrie est devenu un leader au Québec. Guillaume donne aussi en exemple, M. Gaston Michaud de la coop la Brunante de Racine qui a écrit 3 livres. Il est actuellement à l'écriture d'un 4e livre qui s'intitule « Si tu veux que les gens se réunissent, fais-leur bâtir une tour, si tu veux les diviser, donne-leur du pain. »

<u>Comité CEVA</u>: Le comité Entraide et Vie associative a un an. Il y a encore plus d'entraide à la Fédération, on est inscrit à l'Accorderie et on prépare un guide sur les dynamiques de groupe.

<u>Comité des gestionnaires</u>: Dans l'optique du co-développement, du régional au national, ce comité échange sur les cas vécus et les stratégies utilisées, en prenant soin de conserver la confidentialité. On travaille sur une formation plus poussée et une certification des conseiller-conseillères de gestion en coopératives.

Les bons coups coops : On parle de vous! Point à élaborer plus tard en soirée.

<u>Service de rénovations</u>: Ce service initié par la FCHE devient un leader au Québec, nous allons aider la Montérégie et l'Outaouais avec leurs programmes de rénovations. En effet, Mokhtar et Fernando, du service de rénovations de la Fédé, vont chercher du financement et ce sont les coopératives qui en bénéficient. La rénovation et le manque de main-d'œuvre sont des enjeux difficiles de nos jours.

<u>La médiation citoyenne</u>: Développée en Estrie, la médiation citoyenne en coopératives d'habitation s'implante dans les autres régions du Québec. À titre d'exemple, le service de médiation de l'Outaouais est en train de mettre sur pied quelque chose de similaire à ce qui est fait chez nous.

Mission à Vienne: Une mission à Vienne, en Autriche, s'organise pour le mois d'octobre prochain. L'objectif est d'aller chercher de l'information avec plusieurs spécialistes pour le futur quartier Masson (Vienne en Sherbrooke) dans l'est de Sherbrooke. Ils s'intéressent à « comment développer autrement ». Au niveau écologique l'Autriche est 20 ans en avance sur nous. De plus, grâce au souci de cette ville de développer ce type de logement, 60% de sa population habite dans des logements sociaux.

#### 5. Discussion sur les dynamiques de groupe en coop (30 min.)

Guillaume présente Catherine Larouche, directrice de l'Accorderie de Sherbrooke et du Café Baobab. Catherine a donné depuis 2 ans des ateliers sur les façons de favoriser les relations harmonieuses entre les membres des coopératives, l'entraide et la participation.

Suite aux ateliers, il y a eu réflexion sur comment développer encore plus la culture d'entraide dans les coopératives, ce qui a mené à la création du comité CEVA et des ateliers sur les dynamiques de groupes.

Marie-Claude demande aux gens ce qu'ils ont remarqué sur les dynamiques qui fonctionnent bien dans leurs coopératives.

Un court questionnaire, que les membres présents peuvent trouver sur les tables, porte sur les comportements et attitudes qui favorisent la bonne entente dans les coops et ce qui est rassembleur, de même que ce qui peut nuire.

Il y a un échange entre les animatrices et les participants. Marie-Claude invite les membres à remplir le questionnaire d'ici le vendredi 23 juin 2023 sur lequel il n'y a que 5 questions ouvertes à remplir en quelques minutes. Ce questionnaire est aussi disponible en ligne et sera inclus dans l'infolettre qui partira cette semaine. Le comité CEVA pourra utiliser les réponses pour développer d'autres outils et/ou actions.

#### 6. Bons coups coops et des partenaires (30 min.)

Serge invite Anne-Marie à venir partager les bons coups de la coop de Lac-Mégantic.

M<sup>me</sup> Carole Cloutier, présidente de la coopérative, nous raconte comment est né leur projet. Suite à la tragédie ferroviaire du 6 juillet 2013, la coopérative a offert une partie de son terrain pour y construire un 2<sup>e</sup> immeuble pour les sinistrés de Lac-Mégantic qui ont perdu leur logement. Un étudiant de première année du programme d'entrepreneurship de la Beauce, Gaétan Lafontaine, ainsi que sa conjointe Joanie Turmel, sont décédés dans la tragédie, ce qui a motivé 20 des finissants du programme à se mobiliser pour réaliser la gestion du projet de construction avec le soutien de la SHQ et du GRT-EHE. Tous les membres ont collaboré et ont reçu beaucoup de dons. Ce travail d'équipe remarquable a fait que les nouveaux locataires ont pu être accueillis dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Les membres de la coopérative sont toujours très impliqués et lorsque Anne-Marie Nadeau de la FCHE est allée donner la formation Coop 101 à Lac-Mégantic à leur invitation, 21 membres sur 24 étaient présents.

La coop du Ruisseau Weedon: Le 13 mai dernier, M. Luc Ouellet, un des membres fondateurs et président du CA de la Coopérative de solidarité Du Ruisseau Weedon et, surtout homme de grand dévouement, a reçu la médaille Argent du Lieutenant-gouverneur du Québec. En effet, cette médaille souligne son implication, sa bienveillance, son temps investi auprès des aînés de notre communauté à bâtir cette coopérative d'habitation pour ainés.

Également, à la coop du Ruisseau de Weedon, M<sup>me</sup> Marie-Lise Bernier a reçu un « Certificat honorifique - Prix Hommage bénévolat-Québec 2023 » de la part de Mme Annick Laberge, Sous-Ministre de L'Emploi et de la Solidarité sociale, pour sa générosité et son dévouement envers sa communauté. Mme Bernier fait partie des membres-fondateurs de la coopérative, un projet auquel elle a grandement contribué avec le groupe porteur.

Chantal Simoneau, membre du comité des loisirs de la coopérative des Cantons de l'Est, est invitée à parler de ce qu'ils font. Cinq membres du comité organisent des activités rassembleuses pour favoriser les bonnes relations entre les 400 membres de la coopérative.

Anne-Marie invite les membres à lui écrire pour souligner les bons coups dans leurs coopératives.

#### 7. Remise des prix pour événements coop

Guillaume mentionne que 17 coops ont participé et certaines pour plus d'un projet. Au total, 19 chèques sont distribués pour une valeur globale de 2000 \$. Voici les prix qui ont été remis aux coopératives et leurs activités à venir d'ici la fin décembre 2023. Guillaume félicite les gagnants et les invite à penser aux prochains projets à présenter.

1. La Brunante (Racine)	200\$ Fête 20e anniversaire
2. Cantons de l'Est (Sherbrooke)	200\$ Pique-Nique, épluchette et fête de rue
3. Les Enfants Terribles (Sherbrooke)	<b>200\$</b> Fête 40 <sup>e</sup> anniversaire
4. La Diligence (Sherbrooke)	<b>150\$</b> Méchoui 10 <sup>e</sup> anniversaire
5. Ruisseau Weedon (Weedon)	150\$ Fête décembre
6. <b>Desormeaux</b> (Place Desormeaux, Sherbrooke)	<b>100\$</b> Fête d'été et party des Fêtes (2 activités)
7. <b>Desormeaux</b> (Quatre-Saisons, Sherbrooke)	100\$ Fête annuelle fin d'été
8. <b>L'Envolée</b> (en développement, Sherbrooke)	<b>100\$</b> Souper avant 1 <sup>ère</sup> AGA
9. Havre des Pins (Sherbrooke)	100\$ Fête St-Jean-Baptiste
10. Oasis des Lacs (St-Denis-de-Brompton)	<b>100\$</b> Ouverture officielle : Fête St-Jean, épluchette et BBQ (3 activités)
11. <b>Du Possible</b> (Sherbrooke)	<b>100</b> \$ Fête 50 <sup>e</sup> anniversaire
12. Ruisseau Weedon (Weedon)	100\$ Fête de fin d'été
13. Valcourt (Valcourt)	100\$ Fête d'été
14. Citoyens Unis (Sherbrooke)	<b>50\$</b> Fête pour souligner la fusion avec la CHCE
15. <b>Grande Vie</b> (Sherbrooke)	<b>50\$</b> BBQ appréciation des membres et employés (résilience covid)
16. <b>De la Fontaine</b> (Lac-Mégantic)	<b>50\$</b> Fête d'été
17. Moulin des Cèdres (Weedon)	50\$ Épluchette
18. La Relance (Sherbrooke)	50\$ Épluchette
19. <b>Stanstead</b> (Stanstead)	<b>50\$</b> BBQ

#### 8. Questions des membres (15 min.)

Différentes questions sont posées sur la 2<sup>e</sup> phase de Havre des Pins. Guillaume annonce que d'ici la fin du mois de juin, ils devraient avoir les plans finaux et les prix.

Des félicitations sont adressées au Baobab pour le bon repas qu'ils ont servi.

Une membre demande s'il y a des endroits où l'on peut donner des meubles, des œuvres d'art. Plusieurs suggestions sont apportées : La Donnerie, La Boîte aux livres, l'Encan de Saint-Esprit, Les Béatitudes, sur Galt O, Les Néo-Canadiens, le Comptoir Familiale.

Un membre demande si la Fédé peut faire des représentations pour avoir plus de subventions pour les coops (par exemple, pour l'installation de thermopompes) car c'est difficile de se démêler dans les divers programmes. Guillaume répond que oui, la Fédé surveille cela.

#### 9. Prix de présence

Six prix de présence sont offerts via tirage : 4 jeux d'extérieur pour se rassembler durant l'été (Ladderball, ensemble 5 jeux pour l'extérieur, jeu de croquet et jeu de washers) et 2 paires de billets pour le colloque de formation au mois de novembre. Les membres choisissent leur prix dans l'ordre du tirage.

Voici les membres qui ont remporté un prix de présence :

Le 1<sup>er</sup> billet tiré: Jean-Guy Trépanier, La Grande Vie (paire de billets colloque)

Le 2<sup>e</sup> billet tiré: France Perreault, Rive-Gauche (jeu de croquet)

Le 3<sup>e</sup> billet tiré : Sonia Gautier, Coop des Cantons (5 jeux pour l'extérieur)

Le 4<sup>e</sup> billet tiré: Jean-Pierre Fortier, La Relance (jeu washers)

Le 5<sup>e</sup> billet tiré : Marie-Josée Martel, Petit Quartier (Ladderball)

Le 6<sup>e</sup> billet tiré: Madeleine Labbé, Havre des Pins (paire de billets colloque)

#### 10. Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu de lever l'assemblée à 20h20.

Proposée par Sonia Gautier, Cantons de l'Est Appuyée par Chantal Simoneau, Cantons de l'Est

Signé à Sherbrooke, le 28 juin 2023

Cécile Pépin

Secrétaire d'assemblée

Adopté le \_\_\_\_\_

## PROPOSITION D'AUGMENTER LA CONTRIBUTION ANNUELLE AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024



CONSIDÉRANT que la hausse de la contribution annuelle est un pouvoir de l'assemblée générale;

CONSIDÉRANT que la contribution a été indexée en 2023

**CONSIDÉRANT** l'importance de maintenir la qualité des services offerts en gardant l'expertise et en suivant les orientations stratégiques qui sont identifiées par l'assemblée;

**CONSIDÉRANT que** les dépenses d'exploitation de la Fédération connaissent annuellement une augmentation au moins équivalente à l'indice des prix à la consommation (IPC);

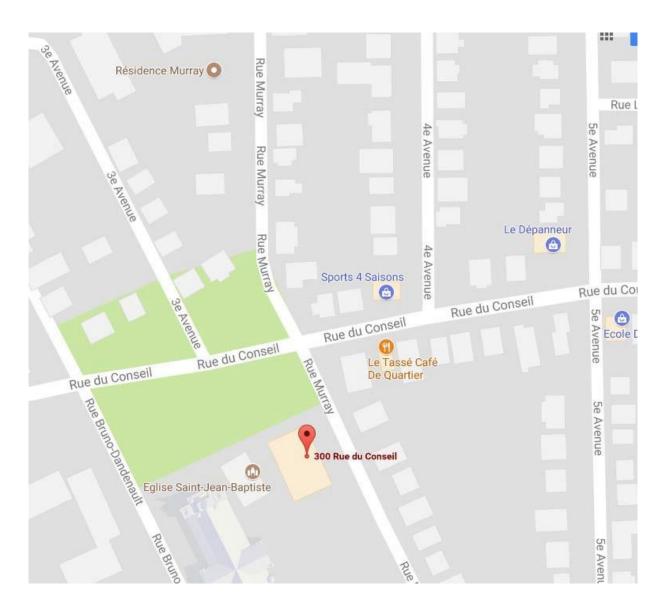
**CONSIDÉRANT** l'augmentation des actions et des services concrets et gratuits qui demandent un apport financier supplémentaire (support aux aînés, promotion du bon voisinage, support aux gestionnaires, support aux coops face à la fin des conventions, etc.);

Il est proposé d'augmenter la contribution annuelle selon l'indice des prix à la consommation de 2023 (maximum de 3%) et de l'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.



#### PLAN D'ACCÈS

Sercovie, Salle Desjardins 300, rue du Conseil à Sherbrooke Portes A ou B (Stationnement à l'arrière via rue Murray)





## **Notre mission**

Regrouper, représenter et desservir les coopératives d'habitation de l'Estrie dans le respect des valeurs et des principes coopératifs

## Nos valeurs coopératives

Prise en charge \* Démocratie \* Équité \* Égalité
Responsabilité personnelle et mutuelle \* Entraide et solidarité
Honnêteté \* Transparence \* Responsabilité sociale \* Altruisme

## Nos principes coopératifs

Adhésion libre et volontaire \* Pouvoir démocratique exercé par les membres \* Participation économique des membres \* Autonomie et indépendance \* Éducation, formation et information \* Coopération entre les coopératives \* Engagement envers la communauté

